

Réponse aux observations de Sr. Reeves.



POURQUOI vous donner la peine de répliquer et d'observer, si la réponse du Catholique n'est pas une réponse ? Elle était réponse, et elle l'est encore aux mêmes objections que vous répétez sans avoir le mérite de les avoir inventées. J'espérais, sous l'emprunt de votre nom, entrer en lice avec un logicien ; mais puisque vous vous amusez de reparties, sans argumenter, je répondrai encore dans le même style en attendant mieux de vous ou de tout autre.

Je vous ai demandé de nommer ce Prêtre qui vous a fait la singulière défense de lire la Bible, et vous répondez que vous le nommeriez, si vous vouliez. C'est répondre, *ad rem*. Cette défense de lire la Bible est si rare dans l'Eglise Catholique Romaine, qu'elle n'a jamais eu et n'aura jamais lieu. Tout le monde sait que l'Eglise Catholique Romaine a pour fondement de Foi, la parole de Dieu, dans la Ste. Bible ; et si des Catholiques brûlent quelques fois des livres que vous osez appeler Bible, ce sont des Bibles controuvées, diminuées ou augmentées, mais non approuvées. Probablement que celle qu'on vous a mise entre les mains, est de ce nombre, si j'en juge par les textes faux que vous y trouvez et par les conséquences absurdes que vous en tirez. Quoique vous en disiez, nous respectons la Ste. Bible plus que vous, puisque nous la croyons divine et conséquemment audessus de notre faible raison. C'est l'Esprit St. qui a dicté et inspiré les Evangélistes, dites-vous. Sans aucun doute, Mr. Reeves. Suit-il de là l'obligation de lire l'Ecriture Ste. dans ceux surtout qui ne savent pas lire ou qui ne peuvent comprendre leur lecture ? Ils ont les Dimanches et les soirs, ils ont la Société Biblique . . . Donc ils sont obligés de lire la Bible . . . Avec tous ces beaux principes, la moitié des hommes sont obligés de se damner, parcequ'ils ne peuvent pas lire l'Ecriture Ste. !

Vous prétendez que la Tradition est condamnée dans l'Ecriture ; et pour le prouver, vous citez un texte qui prouve le contraire. St. Math. 20. 1. 2. 9. 13. Ce passage suppose clairement que la tradition était admise chez les Juifs, et que c'était